

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Tour-d-horizon-des-actions>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°86 > **Tour d'horizon des actions**

21 janvier 2021

Tour d'horizon des actions

Nous y étions...

Une conférence pour convaincre les "écologues pro-nucléaires"

Lundi 4 mai, Greenpeace France, le Réseau Action Climat et le Réseau "Sortir du nucléaire" ont organisé une conférence en ligne. Initialement censée se tenir à Paris dans les locaux de La Base afin de convaincre les jeunes associations qui logent dans cet incubateur que le nucléaire n'est pas une solution au changement climatique, la conférence a finalement été diffusée en direct sur six pages Facebook, confinement oblige. Courbes et tableaux à l'appui, les trois intervenant·es ont montré que l'industrie nucléaire est trop coûteuse, trop lente et trop dangereuse pour être une réponse adaptée à l'urgence de la lutte contre le réchauffement climatique. Anne Bringault a expliqué pourquoi le Réseau Action Climat considère que le nucléaire est en déclin. Henri Waisman a éclairci les positions du GIEC sur l'atome, souvent mal interprétées. Yves Marniac a fait le point sur la faisabilité des scénarios 100% renouvelables proposés par négaWatt. Une séance de questions-réponses avec les internautes a ensuite permis aux intervenant·es de faire la démonstration qu'il est réaliste et souhaitable d'entamer un virage énergétique sans nucléaire.

Pour revoir la conférence : <https://frama.link/Climat-LaBase>

Un formulaire pour informer sur le risque nucléaire

La pandémie de COVID 19 nous place dans une situation de crise d'une ampleur et d'une gravité jusqu'alors inconnue.

Le retour d'expérience des services de l'Etat fait apparaître un **manque d'anticipation en termes de mesures préventives et curatives adaptées.**

Cela conduit à poser la question d'une **crise nucléaire majeure** : Qu'en sera-il en cas d'accident sur un réacteur nucléaire, avec émissions massives de radionucléides dans l'atmosphère et dans les cours d'eau afférents au centre de production électrique en crise ?

La qualité de l'organisation mise en place tiendra en partie à une **bonne anticipation de la connaissance des acteurs qui, en appui aux personnels statutairement mobilisables (pompiers, militaires, etc.) pourraient apporter leur aide au moment où l'accident se produira et dans la gestion de crise qui s'ensuivra.**

C'est pourquoi l'ANIC a décidé de lancer une grande campagne de recensement des forces vives qui pourraient être mobilisées lors d'une crise nucléaire majeure.

Le nucléaire n'étant pas une énergie comme les autres, il importe que chaque citoyen puisse exprimer clairement ses convictions et prendre cet engagement de volontariat en conscience. C'est l'objet du présent formulaire.

CAS 1

Vous pensez que l'énergie nucléaire fait courir trop de risques au vivant et aux sociétés humaines et, qu'en cela, elle constitue une menace et non une solution pour l'avenir ?

Merci de remplir le volet 1 du présent formulaire.

CAS 2

Vous pensez que l'énergie nucléaire est un mode de production d'électricité sûr, propre et bon marché qu'il faut continuer à mettre en œuvre à l'avenir ?

Merci de remplir le volet 2.

Formulaire à retourner à l'ANIC par voie postale 1 rue Tartuflle - 75021 PARIS

Plus d'information : <https://www.a-n-i-c.fr>

NB : cette opération ne relève pas d'une procédure officielle. Il s'agit d'une démarche citoyenne prenant en modèle les procédures administratives pour susciter la réflexion.



VOLET 1

Je, soussigné(e)

demeurant à

- Me déclare opposé(e) à la poursuite de production d'électricité par le moyen de l'énergie nucléaire

- Demande l'arrêt rapide de cette industrie, avant la survenue d'un accident nucléaire

- Demande le redéploiement vers la recherche et le développement des énergies renouvelables des crédits initialement prévus pour la rénovation du parc de réacteurs nucléaires usagés (dit « Plan Grand Carénage », 100 milliards d'euros)

- Demande le déploiement des salariés du nucléaire sur un vaste plan de création d'emplois 1/ pour la surveillance et le démantèlement des installations nucléaires, 2/ pour la production d'électricité par le moyen des énergies renouvelables, 3/ pour les travaux visant aux économies d'énergie,

Fait à le

Signature :

VOLET 2

Je, soussigné(e)

demeurant à

- Me déclare favorable au développement du programme nucléaire français

Conscient des risques engendrés par cette technologie et soucieux de mettre en accord mes convictions et mes actes,

- Me déclare volontaire pour participer directement aux opérations de gestion de crise, dans la zone contaminée, en cas d'accident : liquidation sur site, opérations de déblaiement, logistique de transport des moyens humains et matériels vers le site, etc.

- Renonce à toute poursuite à l'encontre des services de l'Etat ou des entreprises industrielles du nucléaire pour les dommages qui pourraient être occasionnés à ma santé dans l'exercice de ces missions de liquidation.

Année de naissance* :

Fait à le

Signature :

* Pour tenir compte de leur moindre sensibilité aux facteurs cancérogènes de type radionucléides ou particules radioactives, il sera demandé aux volontaires les plus âgés et à l'assurance en garantie, puis par tranche d'âge décroissante. Le statut des missions prendra bien sûr en compte les aptitudes physiques des personnes au moment de leur affectation.

07/04/2020

À l'approche de l'anniversaire de l'accident de Tchernobyl, le groupe Sortir du nucléaire 49 a diffusé un document parodique. Façon administration française, leur formulaire Cerfou comporte des cases à cocher, selon que l'on veut être volontaire ou non pour intervenir dans les zones contaminées d'un réacteur après un accident nucléaire majeur. Vous pouvez vous procurer ce document faussement très officiel et le diffuser pour sensibiliser votre entourage, dans la rubrique Boîte à outils du site web du Réseau "Sortir du nucléaire".

Agenda 2020

Du 6 au 9 août : Quatre jours d'actions à Dijon pour commémorer les victimes des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki et exiger de la France qu'elle signe le Traité d'interdiction des armes nucléaires. Au moment où la France a effectué, le 12 juin dernier, un nouveau tir de missile M51 au large du Finistère et prévoit de dépenser de nouveaux milliards dans sa politique de dissuasion, soyons nombreux et nombreuses à venir ! Pour voir le programme et/ou vous inscrire :

www.sortirdunucleaire.org/agenda

Du 24 au 30 août : Le nouveau collectif RadiAction plein d'énergie maintient le camp d'été prévu dans la région du Bugey (01), mais dans une version plus petite. Les "radis" poseront leurs tentes à côté de Lyon, pour un camp inter-luttes consacré à une réflexion sur de futures actions. Pour en savoir plus sur le programme jour par jour et si ça vous dit de participer, rendez-vous sur www.radiation.org

Du 24 au 27 septembre : Dans la Nièvre, un événement donnera le coup d'envoi d'une lutte indispensable et forcément prioritaire dès la rentrée : "Piscine nucléaire géante ni ici ni ailleurs". Suite

à l'abandon du site de Belleville par EDF, le programme de ce rassemblement est en "remaniement". Il sera consultable à partir d'août sur : <https://ni-belleville-ni-ailleurs.frama.site> - Plus d'infos sur le programme ici : ni-belleville-ni-ailleurs.frama.site

Du 5 au 11 octobre : Une semaine antinucléaire aura lieu dans la Maison de la Résistance à Bure (Meuse). Un moment important pour faire le point et s'organiser pour la suite. Plus d'infos sur le site web : bureburebure.info